

« Ensemble, poursuivons le travail engagé par le Conseil Départemental sous la présidence de Nicolas Fricoteaux »

LA FORCE DE L'UNION AU SERVICE DU CANTON. Parce que notre territoire et ses habitants ont souffert et qu'ils méritent qu'on les accompagne.

Elu au conseil municipal depuis 2008, Maire de Montescourt-Lizerolles, Stéphane LINIER 47 ans a travaillé 10 ans au centre instructeur des permis de construire de Saint-Quentin, il est cadre de la fonction publique et saura vous aider dans vos démarches administratives.

Il est par ailleurs Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois en charge des projets du domaine fluvial.

Maire-adjointe de Itancourt en charge de l'embellissement, du fleurissement et des travaux, élue depuis 2014, Véronique LEBEAU, 55 ans, maîtrisant 3 langues, elle est gestionnaire de pièces détachées à l'usine MBK, elle est également très présente dans le milieu associatif (fitness, yoga) et gère le comité des œuvres sociales de sa commune.

Maire de Saint-Simon, Agnés Mauget, 65 ans, est une élue de terrain, consciencieuse, proche de ses administrés. Elle s'est beaucoup impliquée dans le monde associatif et a été présidente du comité des fêtes de sa commune durant plusieurs années.

Dominique BURILLON, 63 ans est Maire d'Origny Sainte Benoite, élu depuis 2001, il est Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise en charge des problématiques services sociaux et aides à domicile.

Ensemble, nous mettons notre expérience, nos compétences et notre énergie à votre service pour pouvoir faire face aux défis qui nous attendent.

> 0% d'augmentation d'impôt

Durant le mandat nous nous engageons à ne voter aucune hausse d'impôt. La situation déjà difficile est accentuée par le contexte sanitaire. Il est primordial de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Chaque euro dépensé doit être fait au service des habitants.

> L'emploi, les services de proximité aux publics

Sur chaque dossier d'emploi nous nous battrons. Un conseiller départemental ne peut pas être absent d'un dossier de fermeture d'entreprise comme Nestlé Itancourt ou d'un incendie comme celui de l'usine LU. Nous, nous serons présents et engagés comme nous l'avons déjà prouvé!

De même, notre ruralité ne doit pas être oubliée de l'Etat. Les services aux publics sont à sacraliser!

> Porter les projets des communes

Les projets structurants et financés par le Conseil Départemental comme La maison médicale de Moÿ-del'Aisne portée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et son Président Didier Beauvais, comme la rénovation de la Piscine Jean Bouin engagée par l'Agglo du Saint-Quentinois pour l'apprentissage de la natation, sont des exemples de ce qu'on peut apporter concrètement à un territoire.

Nous serons à vos côtés sur toutes les questions qui concernent votre quotidien et l'avenir de vos enfants, nous serons aux côtés des maires, dans la concertation, pour aider au financement des dossiers.

> Les solidarités sociales et territoriales

Relayer et porter la question du handicap, trop souvent occultée du débat public, est une priorité pour nous.

Pour les parents, les enfants et les publics concernés, nous veillerons à ce qu'ils soient accompagnés et conseillés. L'attribution des droits, le placement en hébergement, l'adaptation des domiciles, l'accès aux loisirs, ce sont des sujets sur lesquels nous serons présents.

De la même manière, nous répondrons de l'efficacité des actions en matière d'autonomie des personnes âgées, et de protection des familles vulnérables. Évaluer sur le terrain, est indispensable.

> Une présence réelle!

Nous serons des élus de terrain à l'écoute de tous. Nous tiendrons des permanences régulièrement dans les mairies qui le souhaiterons pour vous recevoir et vous accompagner sur vos démarches (dossiers MDPH, APA, RSA, logement,...).

Attention! L'abstention peut desservir vos intérêts et ceux du canton. En allant voter, dés le 20 juin, vous déciderez de votre avenir et ne laiss

En allant voter, dés le 20 juin, vous déciderez de votre avenir et ne laisserez pas d'autres le faire à votre place. Si des personnes de votre entourage ne peuvent se rendre aux urnes, vous pouvez solliciter leur procuration (jusqu'à deux par personne).